

#### **CTL DU 14 JUIN 2022 :**

Un Comité Technique Local de Direction s'est réuni le mardi 14 juin sur le NRP et le bilan du télétravail.

**Concernant le NRP (Nouveau Réseau de Proximité) :** poursuite des opérations :

- Création du Service Départemental des Impôts Fonciers des Yvelines à Rambouillet ;
- Création du Conseiller aux Décideurs Locaux pour la Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines.

**Les perspectives pour 2023 sont les suivantes :**

- Transformation des trésoreries spécialisées collectivités locales & hospitalières ;
- La trésorerie de Limay collectivités locales va rejoindre le SGC Mantes la jolie ;
- Fusion de la trésorerie hospitalière de Rambouillet avec celle de Versailles au 01/09/2023 qui deviendra une antenne pérenne de Versailles EH.

La direction précise que la date de la fusion des trésoreries hospitalières de Versailles et Rambouillet n'est pas certaine, il faudra attendre la décision de l'hôpital et de l'ARS.

- Fusion des SIE de St Germain Nord et St Germain Extérieur ;
- Fusion des SIE de St Quentin Est et St Quentin Ouest.

**Présentation de la convention sur la mise en place du Service relocalisé de gestion des professionnels à PONT AUDEMER entre la DDFIP de l'Eure et des Yvelines :**

Il s'agit de la mise en place au 01/09/2022 d'une antenne à PONT AUDEMER. 2/3 des agents concernés connaissent bien le secteur des professionnels. Une convention doit être signée entre la Direction des Yvelines et celle de l'Eure

La direction précise que le porte-feuille transmis à Pont Audemer est différent selon les SIE. Il sera mis en place des paliers d'enjeux évolutifs selon les années.

Seront transférés les Avisir sauf les pro coll et les transferts, les demandes de remboursement de crédit de TVA d'un petit montant, les BA et les BNC la montée en charge sera progressive.

Les RS CFE reste dans les SIE.

On devra adapter les liaisons avec les PCE. Des référents seront désignés dans les SIE des Yvelines et à Pont Audemer et il faudra instaurer une navette courrier entre les services.

Un centre de contact téléphonique est également mis en place sur le site de Morlaix . Un seul numéro de téléphone, celui de Morlaix, apparaîtra sur les courriers envoyés aux usagers.

Il faudra privilégier le e-contact et non la Balf pour toutes correspondances avec les usagers.

#### Point d'étape sur la création du SDIF à Rambouillet :

Les opérations de renommage des codes SAGES du CDIF, du secteur foncier St Germain, du PTGC Versailles et de l'équipe d'évaluation des locaux professionnels ont été effectuées. Les modalités pratiques de numérisation des déclarations H1 et H2 par le SDNC sont en cours.

Un plan de formation est actuellement en cours de finalisation :

- plan de formation à destination des SIP pour l'accueil des usagers ;
- plan de formation pour les nouveaux agents affectés au SDIF.

Pas d'accès à Iliad pour les collègues du SDIF pour l'instant.

#### Bilan du télétravail :

907 agents ont une convention de télétravail. Certains agents ont des jours fixes, d'autres des jours ponctuels et d'autres les 2 formes.

Sur 344 agents qui font du télétravail régulier, il y a 74 % de femmes et 26 % d'hommes.

Les A+ ne sont que 2 %, les A 21 %, les B 46 % et le C 30 %.

Selon les services : pour la Direction 32 % d'agents en télétravail, 12 % dans les Pôles, 13 % dans les SIE, 17 % dans les SPL et 24 % dans les SIP.

Sur 534 agents qui font du télétravail ponctuel, il y a 71 % de femmes et 29 % d'hommes.

Les A+ ne sont que 16 %, les A 19 %, les B 43 % et le C 22 %.

Selon les services : pour la Direction 25 % d'agents en télétravail, 9 % dans les Pôles, 8 % dans les SIE, 25 % dans les SPL et 24 % dans les SIP.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

Les organisations syndicales ont attiré l'attention sur la complexité des frais de déplacement.

Réponse de la Direction : Une note de service va être faite pour donner les règles et la doctrine des remboursements des frais de déplacements.

La cour des comptes va faire une enquête sur la TF dans les Yvelines.

Le tableau de veille sociale a été reçu par la Direction, les statistiques seront communiquées au prochain CTL.

Inquiétudes sur le site des Mureaux, les agents sont demandeurs de réponses. Une commission d'enquête du CHSCT est en cours.

La Pairie va déménager au V12. Le parking V12 va enfin être détruit en vu de la construction de logements.

Concernant la restauration collective, il est question que l'AGRAF reprenne les restaurant SELFY.

**CONTACT PRESSE CFTC :**

Mail : [cftc.dgfip78@gmail.com](mailto:cftc.dgfip78@gmail.com)